

23/03/09

Total : controverse à la Codah

POLITIQUE. Faut-il aider le pétrolier ? La question suscite à nouveau la divergence entre les élus de l'agglomération.

Exigera-t-il que Total rembourse les 30 M€ d'aides versés depuis cinq ans par la communauté de l'agglomération havraise ? Vice-président de la Codah, Jean-Paul Lecoq, le député-maire communiste de Gonfreville-l'Orcher, n'exclut pas de demander à Antoine Rufenacht, le président de l'agglomération, qu'une démarche soit entreprise auprès du groupe pétrolier afin qu'il rende des comptes. « A un moment donné, explique-t-il, il faut un peu de décence. En échange de l'argent public, il y a des devoirs. L'économie ne doit pas servir que les profits, mais aussi l'emploi et les territoires. Or, aujourd'hui, en annonçant des centaines de suppressions de postes, Total ne respecte ni l'emploi ni les territoires. Il faut regarder d'ici la prochaine réunion l'utilisation qui a été faite des aides et, s'il le faut, exiger le remboursement ».

La requête de Jean-Paul Lecoq, lancée lors de la dernière séance publique de la communauté de l'agglomération, en fin de semaine



Pour son DHC, Total a reçu 30 millions d'euros d'aides de la Codah

dernière, a peu de chances – ou de risques, c'est selon – d'aboutir. En tout cas, le député-maire de Gonfreville-l'Orcher a ouvert le débat des aides publiques versées aux entreprises bénéficiaires, comme ce fut le cas, fin 2003, pour la construction d'une unité à un demi-milliard d'euros au cœur de la raffinerie.

Des aides pour les entreprises

En matière d'aide au développement économique, les élus de la Communauté de l'agglomération havraise (Codah) ont adopté plusieurs décisions en fin de semaine dernière.

Le monde de la pierre. Créée à Gonneville-la-Mallet en 2005, la société Le monde de la pierre, spécialisée dans le négoce, la taille et le façonnage de pierres naturelles, va se déplacer pour s'installer à Rolleville. Sur un projet d'un coût d'un peu plus d'un million d'euros,

la Codah versera une aide de 32 400 euros. Le projet devrait générer la création de neuf emplois.

Le Havre-Caux Initiative. L'association d'aide à la création d'entreprises recevra de la Codah, comme les années passées, une aide financière de 1 000 euros par dossier agréé en 2009 et 2010 dans la limite d'un budget de 60 000 euros. L'an dernier, les créations soutenues par l'association ont permis la création de 230 emplois.

A ce jour, Total n'a pas dit s'il solliciterait de nouveau des subventions publiques pour son plan de 770 millions d'euros sur le site pétrolier. « Nous devons être heureux d'avoir la confirmation qu'une part importante des investissements de Total va avoir lieu au Havre, souligne Antoine Rufenacht. Cela va générer des emplois pour les trois à quatre ans et ce n'est pas négligeable ».

« Des élus prêts à faire des gestes »

S'agissant des 30 M€ versés depuis fin 2003, « je me réjouis, explique le président de la Codah, que nous ayons pris cette décision. Ce ne sont pas les 30 millions que nous versons qui sont déterminants dans une entreprise qui fait 14 milliards de bénéfices. Mais ce qui est important, ajoute-t-il, c'est que Total sache qu'il y a ici des élus et des organisations syndicales qui soutiennent le développement industriel et qui sont prêts à faire des gestes, y compris financier ». Même son de cloche pour Marc Migraine, élu MoDem du Havre. « Je me réjouis pour notre agglomération du plan de réorganisation de la raffinerie de Normandie dont la pérennité est assurée même si je regrette la perte de 268 postes », explique Marc Migraine. La prochaine réunion de l'agglomération aura lieu le 30 avril. D'ici là, Antoine Rufenacht aura été reçu par Christophe de Margerie, à Paris. Et Jean-Paul Lecoq aura sans doute entendu le patron de Total à l'Assemblée nationale où il va être auditionné par la commission des affaires économiques.